

Madame, Monsieur, cher(e)s ami(e)s,

Tout au long de ses 39 jours de grève de la faim, vous avez écrit à Jean Lassalle pour lui manifester votre satisfaction à voir un élu du peuple s'engager ainsi, votre respect, votre soutien. Vous vous êtes inscrits au comité de soutien et vous avez signé la pétition qui était en ligne sur son site Internet. Vos messages et vos inscriptions, Jean Lassalle les a lus ; ils lui ont donné plus de force et de détermination pour tenir jusqu'au bout de ces 39 jours, jusqu'à la signature de l'accord qui marque l'engagement officiel et solennel de Toyal de rester et de se développer en Vallée d'Aspe en renonçant à sa délocalisation sur Lacq.

A tous moments, Jean Lassalle est resté digne et respectueux des institutions et des Hommes. C'est dans cet esprit qu'il tend aujourd'hui la main à ceux à qui il s'est opposé pacifiquement pendant ces dernières semaines. Selon ses propres termes, *« il ne faut pas considérer ceci comme une victoire, mais comme l'aboutissement du bon sens et de la parole donnée. C'est une formidable démarche collective. »* Comme le souhaite fermement Jean Lassalle, la conclusion de ce combat n'a fait ni vainqueurs ni vaincus. Les gagnants de cet accord signé au Ministère de l'Intérieur et de l'aménagement du territoire, ce sont les habitants des vallées, leurs élus et tous ceux qui défendent une idée du développement équilibré du territoire, que l'entreprise Toyal, qui va pouvoir se développer avec les garanties et les aides publiques correspondantes, et le groupe Total qui a fait preuve au final d'une grande sagesse.

Aujourd'hui pourtant, quelques jours à peine après la signature de l'accord du vendredi 14 avril et alors que Jean Lassalle est hospitalisé à Garches, nous assistons à un triste spectacle. Une polémique désagréable enfle. Elle accuse un homme contraint au silence dans sa chambre d'hôpital, en pleine reconstruction physique et morale, astreint à un « protocole post-traumatique » des plus rigoureux et délicats. Il faudrait rappeler aux quelques uns qui jouent de cette situation de faiblesse que, même dans les combats les plus durs on doit respecter son adversaire et que : *« on ne tire pas sur les ambulances... »*

Que dit cette polémique ?

Premièrement : « Jean Lassalle est un pollueur qui va forcer des industriels responsables à souiller non seulement la verte Vallée d'Aspe et ses gaves mais aussi le Parc National des Pyrénées. »

Sur ce point le Directeur du Parc National a rendu public un courrier daté du 5 avril où il indique très précisément que l'éventuelle extension des activités industrielles de Toyal sur le site d'Accous-Lescun est parfaitement compatible d'un point de vue législatif et réglementaire avec la proximité du Parc. Il précise que cette proximité *« loin d'être un handicap, constitue un capital nature important dont les salariés et la société industrielle en question devraient se prévaloir »*. Il ajoute ce qui est essentiel : *« il convient de considérer que les missions de préservation d'un espace naturel exceptionnel comme le Parc National, ne peuvent être remplies que si en bonne intelligence, les hommes, les activités économiques et la nature cohabitent »*. Quelle leçon pour l'équilibre des choses.

S'agissant des risques de pollution des cours d'eau et notamment du gave d'Aspe, à proximité de l'usine actuelle, il faut noter que l'Association agréée pour la pêche et la protection du milieu aquatique (AAPPMA) n'a constaté depuis 2001, aucun dommages particuliers sur la population piscicole. Au contraire, ce secteur du gave d'Aspe est un parcours de pêche très fréquenté. Lacq et Accous sont, de ce point de vue, dans des situations comparables. Outre les risques de pollution de la nappe phréatique, le Gave de Pau, avec ses 120m³ d'eau à la seconde, passe à 150 mètres du terrain sur lequel Total

avait prévu d'implanter Toyal à Lacq. Les fleuves des plaines qui alimentent les grandes villes et l'agriculture de la région seraient-ils plus résistants à la pollution chimique que les cours d'eau des montagnes ?

Enfin, les nouveaux process industriels en cours d'élaboration pour la production de pigments d'aluminium devraient être moins dangereux conformément aux nouvelles directives européennes car le white spirite sera remplacé à terme par un traitement à l'eau.

Toute cette polémique sous-entend qu'il pèse la menace de l'anéantissement écologique des campagnes désertifiées, dès qu'il s'agit d'y prolonger la moindre activité !

Pour finir sur ce point, ceux qui sont animés par de justes préoccupations environnementales, pourraient utilement se pencher sur la situation écologique du site industriel de Lacq. Il est apparu en effet au cours d'investigations de journalistes indépendants (cf. articles de la Lettre du Maire Rural n° 310 du 10.04.2006 et du Canard Enchaîné du 12.04.2006) que le site de Lacq, loin d'être le paradis ultra sécurisé de la chimie fine française, abrite en fait une véritable bombe à retardement : la cavité dite « Crétacé 4000 ». Le projet de Total est de transformer cette cavité en un centre de stockage des déchets des usines de Lacq... malgré les réserves émises par le Bureau de recherche géologique minière (Brgm) sur les conséquences de cette pollution en profondeur. D'autant que la région est soumise à d'importants risques sismiques...

Deuxièmement : « La sécurité industrielle sera moins bien assurée à Accous qu'elle ne l'aurait été à Lacq. »

Lors d'une réunion à la Préfecture de Pau au début de la grève de la faim de Jean Lassalle, la Direction de Toyal a reconnu que l'évolution des normes de sécurité impose que l'usine d'Accous soit adaptée aux normes SEVESO II, ce qu'elle n'avait pas prévu d'engager. C'est bien sûr ce qui aurait été fait à Lacq pour la nouvelle usine et ce qui aurait justifié à terme la fermeture de l'usine d'Accous... Sur ce point l'accord signé prévoit « l'organisation [par le Ministère de l'Intérieur et de l'aménagement du territoire] des services d'incendie et de secours pour assurer aux nouveaux investissements d'Accous la sécurisation requise ». L'Etat Français sera donc le garant de la sécurité industrielle du site qui sera non seulement améliorée avec la présence renforcée de pompiers mais aussi mis aux normes SEVESO II.

Enfin « la meilleure garantie de sécurité, c'est la qualification du personnel, son savoir-faire », disent ceux qui connaissent bien ce genre d'entreprises. Chaque ouvrier, employé, cadre d'Accous sait comment intervenir dès le départ d'un feu par exemple. A Accous, les équipes se relaient en 3x8. Toyal-Europe n'a jamais eu d'accident provoquant des morts ou des blessés. Le secret tient à la cohésion du personnel, à sa stabilité. Or, sur le site de Lacq, la concurrence est rude : les ouvriers quittent facilement leur entreprise pour gagner quelques euros de plus à côté. Ce turn over empêche l'acquisition du savoir-faire, le cumul de l'expérience et nuit, au bout du compte, à la sécurité.

Enfin, faut-il rappeler que le dernier accident industriel majeur en France, l'explosion de l'usine AZF, s'est produit en milieu urbain à seulement trois kilomètres du centre de Toulouse, tuant 22 personnes et traumatisant des milliers d'autres parmi lesquelles de nombreux écoliers, collégiens et lycéens des établissements tout proche ? Quant à l'usine Toyal d'Accous elle est située et ce n'est pas un hasard, à plus de 3 km du village d'Accous et à plus de 5 km de celui de Lescun. Le dernier incident fut il y a plus de 20 ans une explosion qui n'avait fait ni victime, ni dégât. Aujourd'hui, ces risques sont beaucoup mieux maîtrisés et canalisés.

Troisièmement : « Jean Lassalle va ruiner le contribuable français et/ou la société Toyal qui devra assumer le surcoût du transfert du projet de Lacq à Accous. »

Ce jugement à l'emporte-pièce devrait logiquement aboutir à la suppression de toutes les politiques nationales en faveur de l'aménagement du territoire qu'il s'agisse des Zones urbaines sensibles (ZUS) ou des Zones de revitalisation rurales (ZRR). Alors même que ces politiques ont été renforcées par le gouvernement et sa majorité que l'on ne peut pas qualifier d'anti-libérale... Ainsi l'article 1^{er} de la loi sur les territoires ruraux de 2003 stipule que : « *L'Etat est garant de la solidarité nationale en faveur des territoires ruraux et de montagne et reconnaît leur spécificité.* »

La ficelle est un peu grosse venant de la part des dirigeants français de Toyal qui non seulement avaient initialement prévu en 1998 de développer leurs activités en Vallée d'Aspe mais qui aujourd'hui vont bénéficier du soutien légitime de l'Etat dans le cadre de sa politique d'aménagement du territoire.

Qui plus est, ce retour de Toyal à son projet initial de 1998 lui permet d'éviter le piège financier de Lacq où les coûts de gestion du site et en particulier de dépollution vont exploser avec le départ de Total en 2006 comme l'indique un rapport de l'Inspection Générale de l'Environnement et du Conseil Général des Mines de septembre 2002.

Quatrièmement : « Jean Lassalle est anti-entrepreneurs car il est contre la liberté d'entreprendre en faisant pression directement sur la stratégie d'une entreprise privée. »

C'est méconnaître le nombre d'entrepreneurs, de vrais, qui lui ont spontanément apporté leur soutien à la tête de PME et de PMI et parfois même de grosses entreprises. Ils indiquent tous ne pas se retrouver du tout dans les pratiques et moyens utilisés par la plupart des grands monstres du CAC 40 et leur manager aux « *salaires de Zidane* » (Zidane, lui au moins, nous procure du plaisir et chacun sait que sa carrière sera fortement limitée dans le temps).

Cinquièmement : « Jean Lassalle est un handicap mondial pour la France car il va faire peur aux investisseurs étrangers (surtout japonais) et les dissuader de s'installer tout particulièrement en Aquitaine et encore plus en Béarn. »

C'est donner beaucoup de poids et d'influence au combat d'un homme seul contre le cours « *banal* » de la mondialisation. Cela étant, les acteurs économiques et industriels savent apprécier l'attachement des élus et des acteurs locaux à leur territoire. En 1984 Jean Lassalle, « *simple* » conseiller général, avait déjà sauvé une première fois l'usine d'Accous, alors propriété du groupe canadien Alcan, en parvenant à convaincre par sa détermination et son amour de la Vallée d'Aspe le PDG du Groupe de passage à Paris de ne pas annoncer la fermeture de l'usine. C'est alors qu'allait naître in extremis le partenariat entre Alcan et les japonais de Toyo pour spécialiser l'usine d'Accous dans la fabrication de pigments d'aluminiums...

Et maintenant ?

En posant cet acte, Jean Lassalle voulait bien sûr gagner un combat sur un dossier précis, « *caricatural* », mais aussi et surtout engager un débat de fond sur l'avenir des territoires ruraux et de montagne, sur le rôle et le poids du politique face à l'économique. Dans vos soutiens et vos courriers, vous avez vécu et alimenté ce débat qui aujourd'hui est déplacé par la petite polémique politicienne des uns, le ressentiment personnel et l'aigreur des autres.

C'est pourquoi, après le temps du soutien, il nous paraît primordial d'ouvrir maintenant le temps de l'analyse, de la réflexion et de la proposition. La grève de la faim de Jean

Lassalle n'était pas un geste de désespoir comme il l'a si bien expliqué : « *se jeter à l'eau pour sauver un homme qui se noie n'est pas un acte suicidaire...* ».

Aussi nous comptons à nouveau et toujours sur votre mobilisation et sur votre engagement pour que la première pierre de la nouvelle usine Toyal qui sera posée sur le site d'Accous-Lescun en Vallée d'Aspe soit aussi une étape vers la prise de conscience collective que l'« *horreur économique* » n'est pas une fatalité et qu'il faut reconstruire une gestion en commun des territoires.

Oui, le vrai débat sur la relation entre le pouvoir « *politique* » et les nouvelles puissances économiques doit bien avoir lieu ! Et c'est à nous tous de le porter sur la place publique.

Rendez-vous sur le site internet de Jean Lassalle, www.jean-lassalle.fr dans la rubrique : « *Réactions* » qui se fera l'écho de vos réflexions.

Très amicalement
Pour le Comité de soutien,
Didier Hervé, Nicolas Krausz